



## Avis de Soutenance

Monsieur Alexandre PERREAU-NIEL

STAPS

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*"La tête et les jambes": Entrer, vivre et sortir d'une section sportive à filière arbitrage football*

dirigés par Monsieur Olivier CHOVAUX et Carine ERARD

Soutenance prévue le **jeudi 17 octobre 2024** à 14h00

Lieu : UFR STAPS DIJON 3 allée des Stades Universitaires 21000 DIJON

Salle : R16

### Composition du jury proposé

M. Olivier CHOVAUX	Université d'Artois	Directeur de thèse
Mme Carine ERARD	Université de Bourgogne	Co-directrice de thèse
Mme Aurélia MARDON	Université de Lille	Examinatrice
M. Hugo JUSKOWIAK	Université d'Artois	Examineur
M. Jean SAINT-MARTIN	Université de Strasbourg	Rapporteur
Mme Géraldine RIX	Université Clermont Auvergne	Rapporteuse
M. Laurent PETRYNKA	International School Sport Federation	Invité

### Résumé :

Cette recherche permet de rendre visible les jeunes arbitres de football, qui étaient jusqu'à ce jour peu étudiés, à travers l'étude d'une section sportive à filière arbitrage analysée comme un dispositif situé entre École et Sport. En « chercheur-impliqué », la méthodologie mobilise des sources variées institutionnelles, enquêtes orales, questionnaires, séquences filmées, afin de conjuguer analyse et mise à distance. Après une approche historique qui présente la genèse de ce dispositif, les lycéens et lycéennes arbitres observés ici, sont étudiés sous l'angle sociologique, qui permet de rendre compte, à travers trois parties, du fonctionnement de ce dispositif « enveloppant » (Darmon, 2013) et de son impact. D'abord, les différentes étapes de la phase de recrutement permettent de comprendre les attentes de l'institution concernant les compétences académiques et non-académiques des candidats. Puis, l'étude de la vie au sein de ce dispositif offre une présentation « in situ » des « élus », des attentes de leurs parents et de l'usage stratégique que l'établissement peut faire de cette population. L'examen de la section au quotidien se poursuit à travers le « travail arbitral », son cadre de fonctionnement et les dispositions attendues, ainsi que par l'observation de la vie « hors-cadre ». Enfin, l'étude des sorties du dispositif, prématurées ou à l'issue du cursus de formation (avec l'étude des parcours post-baccalauréat et des insertions professionnelles), donne une nouvelle fois la possibilité de rendre compte des dispositions attendues, développées et parfois converties après le passage dans cette section. L'étude de la conciliation entre les sphères personnelle, professionnelle et sportive, permet in fine d'interpréter la poursuite ou l'arrêt de l'activité arbitrale en football.